

GLOSSAIRE

Cercle : au Mali, c'est l'entité administrative correspondant à une échelle départementale

CLB : Communauté Locale de Base : association villageoise à laquelle est confiée la gestion du terroir dans le cadre des contrats GELOSE, à Madagascar.

E&F : Eaux et Forêts

GCF : Gestion Contractuelle des Forêts, décret 2001-122, Madagascar. Ce décret permet le transfert de gestion des ressources forestières aux populations locales.

GELOSE : GEstion LOcalisée SEcurisée, loi 96-025, Madagascar. Cette loi régit l'attribution de droits de gestion exclusifs à une communauté locale sur des ressources naturelles renouvelables dans le cadre d'un contrat par lequel la communauté s'engage pour une gestion durable de ces ressources.

GRN : Gestion des Ressources Naturelles

NEF (Near East Foundation): ONG d'origine américaine. Elle intervient au Mali depuis 1984 dans la région de Mopti conformément à l'accord cadre qui la lie au gouvernement.

ONE : Office National de l'Environnement. Il s'agit d'une structure étatique malgache qui a eu pendant un certains temps la charge de mettre en place la loi GELOSE. Cette fonction revient aujourd'hui au SAGE.

PACT (Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales) : il s'agit d'un programme de soutien à la décentralisation pris en charge par les coopérations technique et financière allemandes, le GTZ et la KFW. Ce programme est prévu pour dix ans, dans la région de Koulikouro, au Mali.

PEDM : Projet Energie Domestique de Majunga. Ce projet a pour objectif de développer une nouvelle stratégie d'intervention pour assurer l'approvisionnement en énergie domestique des villes et des campagnes d'une façon durable et au moindre coût.

POLFOR-GTZ : Projet pour la mise en place de la nouvelle POLitique FORestière, appuyé par la coopération technique allemande. Ce Projet appuie l'administration forestière malgache depuis 1997, en particulier dans l'élaboration des textes législatifs et des décrets d'application.

Projet : Nous regroupons sous ce terme toutes les organisations mettant en place des actions de développement. Il peut s'agir d'ONG, de coopérations bilatérales, d'organisations internationales ou encore d'associations locales. Le « P » permet de différencier ces organisations du mot projet (= initiative).

RNR : Ressources Naturelles Renouvelables

SAGE : Schéma d'Appui à la Gestion de l'Environnement : organe exécutif de l'ONE. Il se charge du bon déroulement des contrats de transfert de gestion dont il a la charge, à Madagascar.

SFR : Sécurisation Foncière Relative. A Madagascar, en application de la loi n°96-025 relative à la GELOSE, la SFR est définie comme une procédure consistant en la délimitation d'ensemble du terroir d'une communauté locale et au constat des occupations comprises dans le terroir (inventaire foncier).

WWF : World Wildlife Fund (maintenant connu sous le nom de Worldwide Fund for Nature). Cette organisation internationale intervient dans la région Est de Madagascar pour faciliter la mise en place de la loi GELOSE sur le terrain.